

**Objet : Avis de la Ligue de l'Enseignement – FAL 44 sur le projet de construction d'un lycée polyvalent et aménagement de ses abords**

Nantes, le 20 mai 2021

Nous avons pris connaissance des avis des deux rapports sur la construction du lycée public à Pontchâteau et nous découvrons avec stupéfaction que le projet risque d'être remis en cause voire abandonné.

Nous tenons à rappeler qu'en 2015 le Conseil régional a voté en faveur de la construction d'un lycée public polyvalent à Pontchâteau. En effet, toutes les études et notamment celle de l'INSEE soulignent le fort dynamisme démographique du territoire Pontchâteau-Savenay qui est identifié en tension quant à l'offre de formation.

Quand nous regardons les effectifs des élèves scolarisés dans les 3 collèges de Pontchâteau, nous observons depuis plusieurs années un accroissement important du nombre d'élèves. Aussi, nous espérons vivement que les 400 élèves scolarisés actuellement en 5<sup>ème</sup> pourront bénéficier de l'ouverture du lycée en septembre 2023.

La création de ce futur lycée d'une capacité de 1050 élèves va offrir les chances d'étudier dans d'excellentes conditions et surtout va réduire les temps de trajets qui s'élèvent actuellement pour la majorité d'entre eux à 2 heures par jour pour relier les lycées de Savenay, St Nazaire ou Redon.

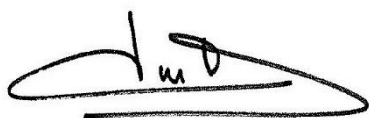
Nous souhaitons également souligner qu'un lycée crée un effet de dynamisation d'un territoire avec par exemple la possibilité pour les associations d'utiliser les infrastructures telles que la salle polyvalente, le gymnase, l'amphi,...

Nous tenons aussi à rappeler que la construction d'un lycée public va offrir une carte des lycées cohérente sur ce territoire et répondre aux besoins des élèves et des familles qui sont attachées à l'école de la République .

En dernier lieu, nous sommes conscients des questions écologiques posées par la construction de ce nouvel établissement. Un dialogue fructueux entre tous les acteurs doit permettre de trouver les compensations écologiques nécessaires. Nous tenons à vous rappeler que la diminution du temps de transport des élèves réduira l'empreinte carbone.

Mme. Maryse QUÉLARD,

Vice-présidente déléguée à l'Éducation  
et aux Personnes exilées  
Ligue de l'enseignement - FAL 44



M. Yves POUZAINT

Président  
Ligue de l'enseignement – FAL44

